



© Jean-Claude RAUX

# Jean-Claude RAUX

|| Élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ||

## Titulaire

J'ai 55 ans, je suis maire de Saffré, commune où je vis depuis 25 ans. Mon parcours professionnel a été consacré à la formation et à l'enseignement, à Nantes, Ancenis et Redon. Je suis élu depuis 2008, proche du territoire et des habitant.e.s, engagé à gauche et ouvert.



© Jean-Claude RAUX

## Nadine LUCAS

### Remplaçante

Issue de la société civile, mère d'un fils de 17 ans, salariée EDF, je suis une femme de gauche. Mes racines sont bretonnes, agricoles et cheminotes. Je serai une remplaçante active aux valeurs sociales et humanistes. Faire autrement, c'est possible : avec vous, nous le ferons !

Largement en tête au 1er tour, nous l'avons fait !

MERCI ! Nous sommes donc nombreuses et nombreux à partager le constat de l'urgence sociale, démocratique et climatique. Comme, entre autres, tous les collègues maires qui me soutiennent, vous avez clairement exprimé que les choses doivent changer.

Notre pays mérite une AUTRE politique que celle subie depuis 5 ans, avec des services publics au bord de l'asphyxie, voire absents, des inégalités creusées par des richesses mal réparties et une action climatique toujours reportée. Au second tour, PAS UNE VOIX ne doit manquer pour dire NON à cette société fracturée !

Notre circonscription mérite un député qui connaît votre quotidien et vos attentes. Je serai le député d'une société porteuse de l'espoir d'une vie digne, d'une santé protégée, d'une égalité réelle et d'une planification écologique.

Dimanche prochain, faites le choix d'un avenir plus souhaitable, votez contre la politique du président Macron et de son représentant.

*Sans vous, rien ne changera. Pour que votre vote soit bien plus qu'une voix, pour un député porté par le territoire, pour le territoire.*

 @JeanClaudeRaux  
 Jean-Claude Raux 2022  
 jcraux2022@gmail.com

**lesecologistes2022.fr**





La majorité de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

Les 12 et 19 juin,  
**Votez pour**

En votant pour les candidats de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, vous élimerez une majorité qui appliquera un programme ambitieux, complet et financé pour répondre aux besoins sociaux et écologiques.

## Gagner plus pour vivre mieux

- **Bloquer et baisser les prix** des produits de première nécessité
- Porter immédiatement **le SMIC à 1500 euros** net par mois
- Augmenter **les pensions de retraite à 1500 euros minimum** par mois pour une carrière complète et 1063 euros pour le minimum vieillesse
- **Déconjugaliser et revaloriser l'allocation aux adultes handicapés (AAH)** au niveau du SMIC
- **Instaurer la gratuité des quantités d'eau et d'électricité indispensables à la vie digne** et aller vers la gratuité de la cantine scolaire

## Une économie au service du peuple et de la planète

- **Réhausser les ambitions climatiques de la France** avec pour objectif une baisse de 65 % des émissions à horizon 2030 (au lieu de 40 % actuellement)
- **Passer à une agriculture écologique et paysanne**, accompagner la sortie de l'élevage intensif, en finir avec la maltraitance animale et les pesticides
- **Créer au moins un million d'emplois** grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale
- **Investir massivement dans les énergies renouvelables** et la rénovation totale d'au moins 700 000 logements par an
- **Rendre progressif l'impôt sur les sociétés** pour favoriser les TPE-PME
- **Requalifier les travailleurs des plateformes numériques** en contrat de travail salarié

## Le Progrès social et humain

- **Rétablir la retraite à 60 ans** à taux plein avec 40 annuités de cotisation, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles
- **Créer la garantie d'autonomie** : dès 18 ans, plus personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté, soit 1063 euros par mois
- **Rembourser tous les soins prescrits à 100 %**
- **Recruter et revaloriser 100 000 soignants** pour l'hôpital public et 240 000 personnels pour les EHPAD, lutter contre les déserts médicaux
- **Passer à la 6<sup>e</sup> République** pour une véritable démocratie (RIC, proportionnelle) et des droits nouveaux, comme le droit de mourir dans la dignité
- **Dédier 1 % du PIB à la culture** pour soutenir les artistes et les créateurs
- **Reconstruire l'école publique laïque et gratuite** : réduire le nombre d'élèves par classe, objectif zéro décrocheur, recruter, revaloriser et former les personnels

## La justice fiscale

- **Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**
- **Mettre en place l'impôt universel** pour les multinationales qui font du profit en France
- **Instaurer un héritage maximal à 12 millions d'euros**



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de notre coalition  
[www.nupes-2022.fr](http://www.nupes-2022.fr)

Pour une majorité populaire à l'Assemblée nationale, votez pour les candidats de la

**NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE**

[www.nupes-2022.fr](http://www.nupes-2022.fr)